

# ASSOCIATION CANINE MAINE ANJOU

Association Canine Territoriale Affiliée à la Société Centrale Canine

Agréée par le Ministère de l'Agriculture (Reconnue d'utilité publique)

La Noblerie 49000 - ECOUFLANT - Tel : 06 76 50 79 35 Email : [acma.presidente@free.fr](mailto:acma.presidente@free.fr) - Internet : [www.asso-acma.com](http://www.asso-acma.com)



# ANGERS



CENTRALE  
CANINE

## 2 EXPOS CANINES

AU PARC EXPOSITION D'ANGERS

**Samedi 22 MARS 2025**  
EXPOSITION CANINE NATIONALE

Nationale d'Élevage : BICHONS / CAMILA-NEA

Régionale d'Élevage : ST BERNARD & DOGUE DU TIBET

**Dimanche 23 MARS 2025**  
EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

Inscriptions papiers à adresser à :

**CEDIA – EXPO ANGERS**

8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM **NOUVELLE ADRESSE**

Renseignements : [acma.secretariat1@gmail.com](mailto:acma.secretariat1@gmail.com)

06 76 50 79 35 / 07 77 78 76 55

Engagements recommandés sur internet :

<https://www.cedia.fr> - paiement sécurisé

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS**

1<sup>er</sup> tarif : 9 février 2025 / 2<sup>e</sup> tarif : 9 mars 2025

**SEANCE DE CSAU – Samedi 22 & Dimanche 23 mars de 09h00 à 12h30**

10 % de remise aux adhérents ACMA et aux Exposants engageant leurs chiens le samedi au CACS

**STAND SCC POUR PRELEVEMENT ADN**

**Exposition sans Cage sauf pour les Meutes**

Jugements à horaires. Les chiens devront être présents 45 minutes avant l'heure prévue, et au plus tard à 11h30.

**Concours Jeune Présentateur Officiel (inscription en ligne)**

Parking exposant : P4 et P5 - Parking Camping-Car : P1

Restauration sur place

**CONFIRMATION SEULES DES CHIENS NON EXPOSES**

**uniquement VENDREDI 21 mars 2025 de 14h30 à 17h00**

Inscription possible sur le site <http://www.cedia.fr> ou télécharger le bulletin d'inscription sur le site [www.asso-acma.com](http://www.asso-acma.com)

Pour tout renseignement : Tél : 06 76 50 79 35 - 07 77 78 76 55 / [acma.secretariat1@gmail.com](mailto:acma.secretariat1@gmail.com)

**Quelques jours avant la séance de confirmation vous recevrez par mail, la convocation à l'heure.**

<b>Groupe 01</b>	22/03/2025
Chiens de berger belge, Schipperke	CAVILLAC Boris
Berger australien, Berger de Picardie, Bergers des Pyrénées, Chien de berger catalan	DUGUE Brigitte
Berger de Beauce, Bergers allemands, Bergers hollandais, <b>Bergers latino-américains</b> <sup>spé</sup> , Bouviers des Flandres et Ardennes, Chien loup de Saarloos, Schapendoes	KERFRIDEN Jean
Berger des Shetland, Bergers de Brie, Bergers de l'Est et italiens, <b>Bouviers d'Australie</b> <sup>spé</sup> , <b>Kelpie australien</b> <sup>spé</sup>	PEREGUDA Kateryna (UKRAINE)
Colley barbu, <b>Colleys</b> <sup>spé</sup> , Welsh Corgis	RITTER Claude
Berger américain miniature, Berger blanc suisse, Berger de Bohême, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli, Pumi	VIZZARI Dominique
<b>Groupe 02</b>	22/03/2025
Chien de montagne des Pyrénées, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin des Pyrénées, Shar Pei	CAVILLAC Boris
<b>Bouviers Suisses</b> <sup>spé</sup> , Chien de Montagne de l'Atlas, Dogue du Tibet, Saint Bernard	DUPAS Jean-Jacques
Boxer, <b>Broholmer</b> <sup>spé</sup> , <b>Cao de Gado Transmontado</b> <sup>spé</sup> , Dobermann, Dogue argentin, <b>Dogue majorquin</b> <sup>spé</sup> , Dogues allemands, <b>Fila Brasileiro</b> <sup>spé</sup> , <b>Fila de Saint Miguel</b> <sup>spé</sup> , <b>Molossoïdes latino-américains</b> <sup>spé</sup> , <b>Montagnes portugais - Estrela</b> <sup>spé</sup> , <b>Presa Canario</b> <sup>spé</sup> , Rottweiler, Terrier noir russe, <b>Tosa</b> <sup>spé</sup>	LAFAY Christiane
<b>Landseer</b> <sup>spé</sup> , <b>Terre Neuve</b> <sup>spé</sup>	PEREGUDA Kateryna (UKRAINE)
<b>Bulldog Continental</b> <sup>spé</sup> , Cane Corso, Léonberg, Pinscher, Schnauzer	PRESSIAT Violaine
<b>Groupe 03</b>	22/03/2025
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier	ESCOFFIER Jean-Louis
Biewer Terrier, Bull Terriers, Fox-Terriers, <b>Staffordshire américain</b> <sup>spé</sup> , Staffordshire Bull Terrier, Terrier du Yorkshire	JUREK ERENSKA Malgorzata (POLOGNE)
<b>Groupe 04</b>	22/03/2025
Teckels	BARENNE Roger
<b>Groupe 05</b>	22/03/2025
Chiens nus du Mexique et du Pérou, <b>Chow Chow</b> <sup>spé</sup> , <b>Spitz allemands</b> <sup>spé</sup> , Spitz italien	ARNOULT Daniel
Akita américain, Bangkaew de Thaïlande, Chien de Taïwan, Chien thaïlandais à crête dorsale, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska	KLEIN Jean-Claude
Akita, Basenji, Chien du Pharaon, Chiens nordiques, Cirneco de l'Etna, <b>Eurasier</b> <sup>spé</sup> , Podencos, Samoyède, Spitz du Japon	ROSER Solange
<b>Groupe 06</b>	22/03/2025
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Autres chiens courants, Basset artésien normand, Basset de Westphalie, Basset des Alpes, Basset Hound, Basset suédois, Beagle, Beagle Harrier, Billy, Bleus de Gascogne, Brachet allemand, Brachet autrichien noir et feu, Brachet de Styrie à poil dur, Brachet polonais, Brachet tyrolien, Chien d'Artois, Chien de loutre, Chien de Saint Hubert, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Chiens courants suisses, Chiens de recherche au sang, Coonhound, Dalmatien, Fauves de Bretagne, Foxhound américain, Foxhound anglais, Français, Gascons saintongeois, Grands Anglo-français, Griffon nivernais, Griffons vendéens, Harrier, Poitevin, Porcelaine, Rhodesian Ridgeback, <i>Races non citées</i>	ROUSSET Bernard
<b>Groupe 07</b>	22/03/2025
Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, <b>Braque du Bourbonnais</b> <sup>spé</sup> , Braque italien, Braque Saint Germain, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Chien d'arrêt portugais, Drahthaar, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, <b>Epagneul français</b> <sup>spé</sup> , Epagneul picard, Epagneuls bretons, Pointer, Setter anglais, Spinone, <i>Races non citées</i>	GARCIA Bernard
<b>Groupe 08</b>	22/03/2025
Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Spaniels	MUSEREAU Yannick
Labrador, Retrievers	VANAKEN Jean-Francois (BELGIQUE)
<b>Groupe 09</b>	22/03/2025
Bichons, Chiens du Tibet, King et Cavaliers King Charles spaniels, Petit chien lion, Ratier de Prague	DAOUST Agnès
Chiens chinois à crête, Chihuahuas, Coton de Tuléar	DELENTE Jean-Luc
Bouledogues français, Terrier du tibet, Epagneuls continentaux, Petits belges, Petits chiens russes	DEWAELE Patrick
<b>Groupe 10</b>	22/03/2025
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Petit lévrier italien, Saluki, Sloughi, Whippet, <i>Races non citées</i>	POCAS Joao-Vasco (PORTUGAL)

\* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

<b>Groupe 01</b>	23/03/2025
<b>Bergers latino-américains <sup>spé</sup></b>	BARENNE Roger
Berger de Picardie, <b>Berger des Shetland <sup>spé</sup></b> , Bouviers des Flandres et Ardennes	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Bergers hollandais, Chien de berger catalan, Chien loup de Saarloos, Colley barbu, Schapendoes, Welsh Corgis	DUGUE Brigitte
<b>Berger blanc suisse <sup>spé</sup></b> , Border Collie, Colleys	KERFRIDEN Jean
Berger australien	RITTER Claude
Chiens de berger belge, Schipperke	ROISE Brice
Berger américain miniature, Berger de Bohême, Bergers allemands, Bergers de Brie, Berger de Croatie, Berger de Bergame, Berger des Abruzzes et de Maremma, Komondor, Kuvasz, Slovensky cuvac, Berger de russie méridionale, Chien de berger roumain de Mioritza, Chien de berger roumain des Carpathes, Bergers des Pyrénées, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli, Pumi, <i>Races non citées</i>	VIZZARI Dominique
<b>Groupe 02</b>	23/03/2025
<b>Broholmer <sup>spé</sup>, Cao de Gado Transmontado <sup>spé</sup>, Dogue majorquin <sup>spé</sup>, Fila Brasileiro <sup>spé</sup>, Fila de Saint Miguel <sup>spé</sup>, Molossoïdes latino-américains <sup>spé</sup>, Montagnes portugais - Estrela <sup>spé</sup>, Presa Canario <sup>spé</sup>, Tosa <sup>spé</sup></b>	BARENNE Roger
Dogue allemand gris bigarré de noir, Dogue argentin, Dogues allemands, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin napolitain	BASSET Didier
Bouviers Suisses, Chien de montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées	DELAHAYE Matthieu
Terrier noir russe	DEWAELE Patrick
Boxer, Bulldog anglais, Cane Corso, Hovawart, Rottweiler, Shar Pei	JUREK ERENSKA Malgorzata (POLOGNE)
Bulldog Continental, <b>Chien de Montagne de l'Atlas <sup>spé</sup></b> , Dobermann, <b>Dogue du Tibet <sup>spé</sup></b> , Landseer, Léonberg, <b>Saint Bernard <sup>spé</sup></b> , Terre Neuve	POCAS Joao-Vasco (PORTUGAL)
Pinscher, Schnauzer	VEYRIER Annie
<b>Groupe 03</b>	23/03/2025
Terriers d'Ecosse	BARENNE Roger
Bull Terriers	DEWAELE Patrick
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier	JENNY Guy
Fox-Terriers, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier du Yorkshire	PEREGUDA Kateryna (UKRAINE)
<b>Groupe 04</b>	23/03/2025
Teckels, <i>Races non citées</i>	VARLET Marie-France
<b>Groupe 05</b>	23/03/2025
<b>Chiens nus du Mexique et du Pérou <sup>spé</sup></b>	DAOUST Agnès
Akita, Chien du Groenland, Laika de lakoutie, Norsk elghund gris, Norsk elghund noir, Chien norvégien de Macareux, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz finlandais, Berger d'Islande, Buhund norvégien, Chien suédois de Laponie, Spitz des visigoths, Chien finnois de Laponie, Berger finnois de Laponie, Jindo coréen, Husky Sibérien, Samoyède, Spitz du Japon	DELENTE Jean-Luc
Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Chow Chow, Cirneco de l'Etna, Podencos, Spitz allemands, Spitz italien	ESCOFFIER Jean-Louis
<b>Akita américain <sup>spé</sup>, Bangkaew de Thaïlande <sup>spé</sup>, Chien thaïlandais à crête dorsale <sup>spé</sup></b> , Eurasier, Malamute de l'Alaska	LEMAIRE Pierre-Alexandre
<b>Groupe 06</b>	23/03/2025
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Autres chiens courants, Basset artésien normand, Basset de Westphalie, Basset des Alpes, Basset suédois, Beagle, Beagle Harrier, Billy, Bleus de Gascogne, Brachet allemand, Brachet autrichien noir et feu, Brachet de Styrie à poil dur, Brachet polonais, Brachet tyrolien, Chien d'Artois, Chien de loutre, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Chiens de recherche au sang, Coonhound, Fauves de Bretagne, Foxhound américain, Foxhound anglais, Français, Gascons saintongeais, Grands Anglo-français, Griffon nivernais, Griffons vendéens, Harrier, Poitevin, Porcelaine Basset Hound, Chien de Saint Hubert, Chiens courants suisses, Dalmatien, Rhodesian Ridgeback	ROSER Solange
<b>Groupe 07</b>	23/03/2025
<b>Braque d'Auvergne <sup>spé</sup></b> , Setters irlandais	BARENNE Roger
Barbu tchèque, Braque allemand, Braque de l'Ariège, Braque Saint Germain, Braque slovaque à poil dur, Chien d'arrêt frijon, Chien d'arrêt portugais, Epagneul à perdrix de Drente, Epagneul français, Epagneuls bretons, <b>Epagneuls de Münster <sup>spé</sup></b> , Griffon Korthals, <b>Langhaar <sup>spé</sup></b> , Perdiguero de Burgos, Pudelpointer, Setter Gordon, Stichelhaar, <i>Races non citées</i>	GARCIA Bernard
Braque du Bourbonnais, Braque italien, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Drahthaar, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul picard, Pointer, Setter anglais, Spinone	MUSEREAU Yannick
<b>Groupe 08</b>	23/03/2025
Golden, Labrador, Retrievers	ROUSSET Bernard
<b>Barbets <sup>spé</sup>, Chien d'eau espagnol <sup>spé</sup>, Wetterhoun <sup>spé</sup>, Chien d'eau portugais à poil bouclé <sup>spé</sup>, Chien d'eau portugais à poil ondulé <sup>spé</sup></b>	VANAKEN Jean-Francois (BELGIQUE)
<b>Groupe 09</b>	23/03/2025
<b>Chiens chinois à crête <sup>spé</sup>, Chihuahuas <sup>spé</sup>, Coton de Tuléar <sup>spé</sup></b>	DAOUST Agnès
<b>Bichons <sup>spé</sup></b> , Carlins, Epagneuls continentaux, <b>Petit chien lion <sup>spé</sup></b> , Petits chiens russes, <b>Ratier de Prague <sup>spé</sup></b>	DUPAS Jean-Jacques
<b>Bouledogues français <sup>spé</sup></b>	LAFAY Christiane
Chiens du Tibet, Epagneuls japonais, Pékinois	PRESSIAT Violaine
King et Cavaliers King Charles spaniels, Petits belges, Terrier de Boston	TYTGAT Guillaume
<b>Caniches <sup>spé</sup></b>	VANAKEN Jean-Francois (BELGIQUE)
<b>Groupe 10</b>	23/03/2025
Lévrier écossais, Lévrier irlandais, Petit lévrier italien	CAVILLAC Boris
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier polonais, Saluki, Sloughi, Whippet	KLEIN Jean-Claude

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

Les deux expositions se tiendront à ANGERS, parc des expositions les 22 et 23 mars 2025.

### HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h45 et jusqu'à 11h30 (au plus tard), suivant les horaires de jugements. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès 8h00. Il faut être arrivé au plus tard 45 minutes avant l'heure des jugements. L'ECARTE Exposant sera envoyée par mail avec le numéro d'exposant dans les 10 jours précédents l'exposition.

**SORTIE DES CHIENS** : Sortie à partir de 14h00. Les chiens classés pour le ring d'honneur devront rester sur l'exposition.

**LOGEMENT** : Exposition sans cages. Prévoir vos cages et box personnels – Cages uniquement pour les meutes – Vastes zones réservées.

**TOLÉTTAGE** : Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRÉSENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double "handling", c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

**AFFICHAGE** – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

**OREILLES COUPEES** : les chiens nés en France ou à l'étranger, après le 28 août 2008 dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours en France.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

**ANNULATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. Les engagements des chiens absents à l'exposition ne seront pas remboursés.

**ENGAGEMENTS** – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont admis à l'Exposition tous les chiens inscrits, même ceux sans pedigree, de races figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de 1<sup>re</sup> catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition sauf les omissions ou erreurs informatiques,
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de l'engagement et resteront acquis à l'organisateur, même si l'exposant ne peut se présenter. L'accusé de réception devra être présenté à l'entrée.

**VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES** (la date de référence pour les âges / classe est la veille de l'ouverture de l'exposition).

**INTERMÉDIAIRE** : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (complets la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette classe donne droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB

**OUVERTE** : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB

**TRAVAIL** : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la clôture des inscriptions, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.T en concurrence avec la Classe Ouverte et Intermédiaire. Le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB

**CHAMPION** : Réservée exclusivement déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. (joindre la copie des titres), âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS, mais donne droit à l'attribution du CACIB et de la R.C.A.C.I.B en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements de la manifestation.

**JEUNES** – Pour les chiens âgés de 9 mois à 18 mois (compté au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au CACS et au CACIB.

**VETERAN** – Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS, ni du CACIB. Les chiens peuvent obtenir les qualificatifs Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon, Insuffisant et les 4 premiers sont classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire.

**PUPPY** : Pour les chiens âgés de 6 et moins à 9 mois.

**BABY** : Pour les chiens âgés de 4 à moins de 6 mois

Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur) Elle ne donne pas lieu à un classement.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Jeune, Puppy, Baby, Vétéran.

**MEUTES** – Uniquement Terriers - Tockels - Chiens Courants.

Chiens courants : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire dont 3 chiens doivent être engagés en Classe Travail. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

Tockels et Terriers : Pour les six terriers ou les six tockels, le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

Tockels : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**LOT D'AFFIXE** : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEUR** : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** : Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** : Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

**CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** : Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge et donc n'ont pas accès à la confirmation.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** : La clôture des engagements est fixée au 11 mars 2024 Tout engagement parvenant après la date de clôture (date de réception) sera refusé et remboursé. Les engagements dont le règlement ne sera pas effectué avant la date de clôture ne seront pas pris en considération et retournés. Aucun règlement ne sera accepté le jour de l'exposition. L'Engagement, libellé à l'ordre de l'Association Canine Maine-Anjou (ACMA), devra être adressé avec l'engagement, par chèque bancaire. Les exposants étrangers peuvent effectuer un virement sur notre compte bancaire IBAN : FR7610278394010002219380150 – BIC SWIFT : CMCIFR2A

**REFUS OU EXCLUSIONS** :

1 ° des engagements : l'ACT se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croit ne pas devoir admettre, sans en préciser le motif, et les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) des chiens agressifs
- b) ceux refusés par le Service Vétérinaire
- c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
- d) ceux non engagés dont l'entrée dans l'exposition est formellement interdite
- e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

**JUGEMENTS** : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Un Juge délaissant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. Les chiens absents au moment du jugement, ne seront classés par la suite. Le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall. Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

**EXCELLENT** : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race – présenté en parfaite condition – réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant "de la classe" et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

**TRES BON** : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions – en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**BON** : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

**SUFFISANT** : Qualificatif attribué à un chien typé, sans qualités notables ou pas en condition physique.

**DISQUALIFIÉ** : Qualificatif pour un chien ne remplissant pas les critères de confirmation.

Dans chaque classe, sauf les classes Puppy, les quatre meilleurs seront primés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement.

Le 1<sup>er</sup> prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON. Les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement.

Les meutes sont jugées suivant l'échelle des points adoptés par la SCC, et le décompte des points doit être effectué, soit dans le ring du juge, soit dans un ring préparatoire au ring d'honneur.

**CACS** : Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en classe Intermédiaire, ou en classe Ouverte ou classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place. Les Juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer, pour l'homologation du CACS, que les chiens satisfont aux conditions imposées. Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC. Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le CACS, pour attribuer la Réserve de CACS, le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le CACS et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**CACIB** : Les propositions de CACIB ne sont autorisées que dans les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail et Champion. La classe Jeune ne peut prétendre à l'attribution du CACIB. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de CACIB d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la FCI de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du CACIB. Le CACIB ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "Excellent" (cette récompense n'accompagne pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel. La RCACIB peut être convertie en CACIB si le chien proposé pour le CACIB :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc...
- b) s'il a déjà le titre de Champion International.

En cas d'attribution d'un seul CACIB pour plusieurs variétés d'une même race ou dans le cas d'une race trop nombreuse jugée par deux juges différents, le juge chargé d'attribuer le CACIB sera désigné d'avance par l'ACMA et cette désignation sera portée au catalogue et à la connaissance des exposants.

Les récompenses décernées ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC en ce qui concerne le CACS et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du CACIB.

**MILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** : le chien et la chienne proposés pour le CACIB concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à leur provision par la FCI, bien que ne pouvant pas obtenir le CACIB, peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** : Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** : Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

**RÉCLAMATIONS** : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par l'ACMA, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur,
  - a) ceux qui auront fait une fausse déclaration
  - b) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
  - c) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
  - d) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
  - e) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

### TRES IMPORTANT : Avis aux Exposants résidant à l'étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants. II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés. Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

### OBLIGATIONS SANITAIRES :

**2<sup>e</sup> Catégorie** : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le numéro d'identification sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger.

L'organisateur recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1959 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages)

**COUPE D'OREILLE** : depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.

**CAUDECTOMIE** : pour les races Rottweiler, Cane Corso, Boxer, Dobermann et Schnauzer, interdiction de confirmation et de participation aux expositions canines pour les chiens étrangers, après le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une pole, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC.

n° d'arrivée CACS

# 2 Expositions Canines

## 22 et 23 MARS 2025 - ANGERS

n° d'arrivée CACIB



Samedi 23 mars : Exposition nationale avec attribution du CACS  
Dimanche 24 mars : Exposition internationale avec attribution du CACIB



CACS

Samedi 22/03/2025

CACIB &amp; CACS

Dimanche 23/03/2025 uniquement

2 Expositions CACS &amp; CACIB

Samedi 22 &amp; Dimanche 23/03/2025

Demande d'engagement

► **Expo Nationale** = 1 tarif► **Expo Internationale** = 1 tarif► **Expo 2 expos\*** = 1 tarif

\* la dégressivité pour le tarif Expo 2 jours s'entend pour un même nombre de chiens engagés dans la même classe d'âge au CACS et au CACIB

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la avant le 7 mars 2025 (date de réception) à :

CEDIA - EXPO ANGERS - 67 rue du Général Leclerc – 67202 WOLFISHEIM

Joindre impérativement :

- votre règlement à l'ordre de l'ACMA
- la photocopie des justificatifs (champion et travail),
- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie ou provenant de l'étranger

Engagements internet : <https://cedia.fr>ou [www.doglle.com](http://www.doglle.com)

tarif de l'organisateur sans supplément ; règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.

L'organisateur demande 1 € supplémentaire pour les frais bancaires

Les engagements par fax ou par-mail ne seront pas retenus.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : \_\_\_\_\_ N° LO : \_\_\_\_\_  
tatouage ou transpondeur

Nom du Chien : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

**Variété :** Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

**Taille :** Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peanune.

**Couleurs :** Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

**Poil :** Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Colliers, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais,

**Poids :** Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Né le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Sexe : Mâle  Femelle 

Ruskiy Toy.

Nom du Père : \_\_\_\_\_

Nom de la Mère : \_\_\_\_\_

Producteur : M. Mme Mlle \_\_\_\_\_  
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

mail : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Classe d'engagement : Intermédiaire  Ouverte  Travail  Champion  Jeune  Puppy  Baby  Vétéran   
Ne concourant pas  Meute  Confirmation - uniquement pour les chiens exposés

En l'absence de précision ci-dessus, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy, selon son âge.

La confirmation est gratuite pour les chiens inscrits en classe individuelle.

### PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

* engagement papier uniquement CAGES MEUTES UNIQUEMENT	1 <sup>ère</sup> clôture : 09/02/2025		2 <sup>e</sup> clôture : 09/03/2025		Sommes adressées	
	CACS	CACIB	2 expos	2 expos		
Pour le 1 <sup>er</sup> chien	38 €	44 €	76 €	45 €	55 €	86 €
2 <sup>e</sup> chien	33 €	39 €	66 €	42 €	49 €	76 €
3 <sup>e</sup> chien et chiens suivants (chacun)	28 €	34 €	56 €	38 €	44 €	66 €
Puppy, Baby, Vétéran	25 €	30 €	50 €	30 €	38 €	60 €
Chien ne concourant pas	15 €	15 €	25 €	20 €	20 €	30 €
Tarif groupe : 6 chiens même propriétaire	180 €	210 €	360 €	210 €	245 €	400 €
chien supplémentaire engagé en individuel*	22 €	28 €	43 €	30 €	38 €	60 €
Meute (uniquement Terriers-Teckels-Chiens Courants)	90 €	120 €	190 €	150 €	180 €	250 €
Chien supplémentaire dans la meute	23 €	29 €	44 €	33 €	39 €	55 €
Paire, Couple, Lot d'affixe, Lot de reproducteur	10 €	10 €	15 €	10 €	10 €	20 €
Jeune Présentateur – Concours Officiel	10 €	10 €	20 €	10 €	10 €	20 €
Réservation catalogue papier	6 €	6 €		6 €	6 €	
Catalogue en vente sur place	8 €	8 €		8 €	8 €	
Carte accompagnateur (1 Entrée gratuite accompagnateur si 3 chiens engagés) Entrée gratuite pour les moins de 12 ans	5 €	5 €	10 €	5 €	5 €	10 €
ADHERENT ACMA à jour de cotisation 2025 Toute fraude sera sanctionnée	Réduction 10 % sur le montant total engagement - N° Carte Obligatoire :					
Catalogue en ligne gratuit au début des jugements					TOTAL	

### ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer la sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à ..... Le .....

Signature

Par :  Chèque libellé à ACMA ou Virement IBANInscription de l'étranger : règlement par virement uniquement  
IBAN : FR76 1027 8394 0100 0221 9380150 – BIC SWIFT : CMCIFR2A

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.